Philosophie

Votez FSU
du 3 au 10 décembre
POUR VOTRE SALAIRE,
VOS CONDITIONS DE TRAVAIL,
VOTRE DISCIPLINE !

Les réformes du lycée de 2010 et 2019 (Chatel et Blanquer) ont considérablement alourdi la charge de travail des professeur·es de philosophie durant l'année : fin de la série L avec ses 8h hebdomadaires, remplacée par des groupes de spécialité à 2 ou 3h ; augmentation des effectifs en tronc commun ; regroupements de classes technologiques dans par exemple des groupes STL+STMG ; fin du cadrage national des dédoublements en séries technologiques, etc. En juin, la charge de travail augmente encore, tandis que les conditions de travail se dégradent : correction dématérialisée imposée sans concertation, correction de l'épreuve de philosophie + jury de Grand oral + désormais correction des épreuves de spécialité en juin.

L'action du SNES-FSU a néanmoins permis de limiter certaines dérives et d'obtenir quelques avancées. Pour les dernières années, citons, pêle-mêle, une note ministérielle recommandant des dédoublements en voie technologique, l'abandon d'un projet de diminution des heures de philosophie en classes préparatoires EC, le retour des épreuves de spécialités en juin, plus de place pour les femmes dans le choix des œuvres en CPGE scientifique, la défense de plusieurs professeur·es face à des pressions de leur hiérarchie et enfin l'organisation d'un stage syndical permettant aux collègues de participer aux Rencontres Philosophiques de Langres.

Notre réflexion collective porte sur :

- Les programmes de philosophie, d'EMC et HLP
- L'articulation du programme d'ÉVARS avec ces autres programmes
- Les épreuves du baccalauréat
- Les conditions matérielles de notre travail (horaires, effectifs,dédoublements...)
- La démocratisation de la philosophie (en particulier au lycée professionnel)
- La correction du baccalauréat et la numérisation des copies
- La place de la philosophie dans le lycée
- La place de la philosophie dans le postbac
- Le format des concours de recrutement
- La formation continue offerte aux enseignant·es
- La liberté d'expression des professeur·es

Défenseur de la liberté philosophique et pédagogique des enseignant·es, le SNES-FSU échange régulièrement avec la profession à l'occasion de journées de réflexion disciplinaire et stages qu'il organise, tant au niveau académique que national. Ils sont l'occasion d'élaborer collectivement les propositions que nous portons.

Les exigences du SNES-FSU

- Une limitation à 24 élèves par classe et des dédoublements, notamment en voie technologique.
- Une consultation réelle de la profession sur les épreuves du baccalauréat, en particulier sur les épreuves de la voie technologique au format trop fluctuant.
- Un programme tournant en HLP pour les terminales.
- Un temps de concertation intégré au service pour l'enseignement de la spécialité HLP.
- Des heures intégrées au service des professeur·es de philosophie volontaires pour des ateliers de philosophie en lycée professionnel.
- Un calendrier du baccalauréat qui permette des délais de correction décents.
- Un grand oral mieux articulé avec le contenu des enseignements de spécialité.
- Comme étape vers la fin du lycée Blanquer, le maintien de trois spécialités en terminale, pour éviter la concurrence délétère entre les enseignements.
- Une remise à plat des réformes inégalitaires du bac et du lycée, avec un retour à des épreuves nationales, terminales et anonymes.

Contactez-nous : philosophie@snes.edu